AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43-09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° du papier de presse 529 AD.

BULLETIN n° 31 - 26 Décembre 1979 Abonnement annuel : 60 F.

GRANDE CULTURE

ALTISE A TETE DOREE ou GROSSE ALTISE DU COLZA d'HIVER

Alors que les premières larves de l'altise, d'ailleurs relativement rares, sont apparues vers la mi-novembre, des éclosions, parfois importantes, sont intervenues à partir du début décembre.

Toutefois à la suite de mortalités observées dès cette époque, des sondages viennent d'être réalisés dans la Marne et l'Aube. Il en ressort que de très nombreuses larves sont mortes, parfois dans la proportion de plus de 90 %. Un traitement ne s'impose donc pas dans la plupart des cas; faire preuve de circonspection dans l'examen des plantes car certaines de ces larves présentent encore un aspect normal.

JAUNISSEMENT SUR ORGES d'HIVER et ESCOURGEONS

Les jaunissements observés fin octobre -début novembre, le plus souvent dus à une mauvaise structure de sol ou à la présence d'un horizon de pailles non décomposées, s'atténuent.

Par contre sur les premières cultures semées, l'oïdium, remarqué depuis le début novembre, s'accroit à la faveur d'un temps doux, provoquant le jaunissement de plantes à la végétation jusqu'à présent normale. Aucune intervention n'est actuellement à envisager contre cette maladie dont l'évolution printanière n'est d'ailleurs pas liée à la situation actuelle.

Le Chef de la Circonscription
phytosanitaire CHAMPAGNE-ARDENNE,

J. DELATTRE

P. 290

ABONNEMENT A "PHYTOMA-DEFENSE DES CULTURES"

! Si, comme de nombreux abonnés, vous avez déjà renouvelé votre abonnement !
! à Phytoma-Défense des cultures, cet avis ne vous concerne pas. !

Le fait d'être abonné aux "Avertissements agricoles" vous a valu jusqu'à ce jour de recevoir gratuitement du Ministère de l'Agriculture un certain nombre de documents phytosanitaires et, en particulier, le service des dix numéros annuels de la revue "Phytoma-Défense des cultures".

A partir du 1er janvier 1980, vous ne recevrez celle-ci qu'à la condition de souscrire personnellement un abonnement.

En effet, la règlementation de la Commission paritaire des publications et agences de presse ne réserve les avantages fiscaux et les tarifs postaux réduits qu'aux publications dont le service n'est pas systématiquement assuré à des lecteurs qui n'ont pas "manifesté explicitement leur volonté de recevoir ces publications ou de s'en voir maintenir le service".

En plein accord avec le Service de la Protection des Végétaux, l'Association Ruralia, responsable de cette revue, a toutefois décidé que tous les abonnés aux "Avertissements" bénéficieraient d'un tarif très réduit en 1980 s'ils renouvelaient leur abonnement avant la fin de cette année.

Le prix normal de l'abonnement à Phytoma-Défense des cultures pour 1980 est fixé à 85 F. Si vous vous abonnez avant le 31 décembre 1979, un prix de faveur de 60 F. vous sera encore consenti.

Nous pensons que vous êtes suffisamment attaché à cette revue pour ne pas vouloir vous en priver. Dans sa nouvelle présentation elle complète utilement la documentation fournie par votre station d'avertissements agricoles. Ses mises au point objectives sur tous les problèmes phytosanitaires, ses actualités, ses informations très variées, ses conseils constituent pour vous un indispensable outil de travail dans le domaine si complexe de la protection des cultures.

Dix minutes consacrées à la lecture d'un article sérieux vous permettront peut être d'éviter d'importantes pertes de récoltes. Disposer à tout instant d'une bonne revue (désintéressée, car l'Association Ruralia qui l'édite est une association à but non lucratif), c'est en quelque sorte contracter une assurance contre les ennemis et les maladies des cultures. Une assurance avantageuse.

Pour vous abonner, veuillez utiliser la carte-lettre que vous trouverez dans le numéro 313 - décembre 1979 de la revue Phytoma-Défense des cultures et qui devra être retournée avec le règlement demandé, à l'éditeur de Phytoma-Défense des cultures Editions le Carrousel - 26 rue Danielle Casanova - 75002 PARIS.

En aucun cas, le Service de la Protection des Végétaux ne peut se charger de transmettre votre abonnement à cet éditeur.
